

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 juillet 2021 à 20h00

Sous la présidence de M. **LUTZ** Maurice, Maire.

Présents : Mmes **ECKART** Michelle, **FISCHER** Céline, **GOMEZ** Martine
MM. **ADAM** Didier, **DOLIS** Jean-Claude, **HARTWIGSEN** Alain, **HOLDERITH** Pierre, **KEHREN** Jean,
LUTZ Maurice, **WEBER** Pierre

Absent excusé : M. **OBER** Valentin qui donne procuration à M. **HOLDERITH** Pierre pour l'ensemble des points

1. Désignation du secrétaire de séance
- Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Martine GOMEZ comme secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 09.04.2021
- Le compte rendu de la séance 9 avril 2021 n'apporte aucune remarque complémentaire et est voté par les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'**unanimité** dont 1 procuration dans le comptage des voix,

ADOpte le compte rendu de la séance du 9 avril 2021.

3. Convention entre la commune et Monsieur Hanns Joseph concernant le dossier de la salle des fêtes
- Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'à l'issue de la délibération du 12 février dernier un protocole transactionnel avait été établi, en concertation avec les services juridiques de la CAH. Ce dernier avait été soumis à Monsieur Hanns qui a refusé ce protocole le jugeant trop complexe. Une convention a finalement été rédigée, toujours avec l'aide des services juridiques de la CAH.

Cette convention a pour but de formaliser les obligations et devoirs des deux parties concernant le dossier de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal après délibération à l'**unanimité** dont 1 procuration dans le comptage des voix,

ADOpte la Convention entre la Commune et Monsieur Joseph Hanns au sujet de la salle des fêtes.

4. Renouvellement du système informatique mairie
- Le Maire explique que lors de précédentes réunions du Conseil Municipal, il avait été évoqué que l'équipement informatique serait à renouveler. Il laisse la parole à Jean KEHREN qui s'est chargé de ce dossier.

Jean KEHREN précise qu'il y a lieu d'équiper la mairie d'un nouveau poste informatique mais également d'un système de sauvegarde qui aujourd'hui n'existe pas.

Par ailleurs, lors de l'analyse du poste informatique il est apparu qu'il y a, sur le marché, différentes solutions pour le logiciel comptable, état civil, recensement militaire. Aussi, afin de simplifier le travail au quotidien d'une part, et de réduire les dépenses d'autre part, le choix s'est porté sur l'offre COSOLUCE qui est utilisée par de nombreuses collectivités de la Communauté d'Agglomération de Haguenau ainsi que la CAH.

L'achat de ce logiciel ainsi que la licence annuelle s'élève à 1 277,26 €

S'agissant du renouvellement du poste informatique et de la solution de sauvegarde, la Commune a mandaté la société CORAXIS. Elle prendra en charge l'installation ainsi que la migration des données vers le nouveau poste informatique et mettra en place un système de sauvegarde à distance.

Le coût du matériel s'élève à 4 336 € HT

Le système de sauvegarde est de 180 € HT

L'infogérance s'élève à 1 286 € HT

Jean KEHREN explique que cette société est basée à Schiltigheim permettant ainsi une proximité en cas de dysfonctionnement.

5. Sécurité urbaine – Zone 30 – Marquage emplacements parking

Le Maire explique ce qui a déjà été évoqué lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, à avoir de sécuriser la Rue du Général de Gaulle et la Rue Principale. Avant de présenter les aménagements, Maurice LUTZ précise que c'est une compétence CAH et que la Commune ne peut agir seule.

Le principe serait d'instaurer la zone 30 dans tout le village excepté pour la Route du Général de Gaulle.

Rue Principale :

Tracer des places de parking devant l'entrée principale cour de la mairie et à l'arrière de la mairie, avec la matérialisation de 9 emplacements de stationnement.

Dans la cour de la mairie : 1 place PMR et une place de stationnement.

Pour sécuriser les allers/retours du bus scolaire, les arrêts seront définis comme suit.

Pour le trajet aller, le bus scolaire s'arrêtera devant la mairie (coté arrière), les enfants pourront attendre dans la cour de la mairie, un auvent y sera installé pour permettre un abri en cas de pluie.

Pour le trajet retour, le bus scolaire s'arrêtera devant la salle des fêtes (comme actuellement), un auvent sera également mis en place.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal est en accord avec ces aménagements et n'a pas de remarque particulière à formuler.

Route du Général de Gaulle :

Les places de stationnement ne seront pas marquées au sol, à l'exception d'une place PMR au terrain de foot.

Rue des Mirabelles :

Le Maire propose un sens unique pour cette rue, sur demande de quelques riverains. Un courrier leur sera adressé afin de récolter les avis des habitants de cette rue.

Le Conseil Municipal après délibération à l'**unanimité** dont 1 procuration dans le comptage des voix,

ACCEPTE ces changements pour augmenter la sécurité des rues du village et propose, pour la route du Général de Gaulle, le remplacement des espaces verts par des barrières.

6. Installation fibre optique sur le domaine public – Rue de Batzendorf

Le Maire informe les conseillers que dans la Rue de Batzendorf, les collectifs n'étaient à l'origine pas prévus dans l'étude de déploiement de la fibre optique. De ce fait, il manque des possibilités de raccordement et les occupants des collectifs ne peuvent pas bénéficier de la fibre. Il présente un devis de ROSACE pour l'extension du réseau.

Ce devis est d'un montant de 6 970 € HT.

7. Commission gestion des biens – Intégration de M. Pierre WEBER

Lors du dernier Conseil Municipal le 9 avril 2021, Monsieur Pierre WEBER avait émis le souhait de rejoindre la Commission de gestion des biens.

Le Maire ne s'opposant pas à cette requête, soumet à l'ensemble des membres présents par vote l'intégration de Pierre WEBER à cette Commission.

Le Conseil Municipal après délibération à l'**unanimité** dont 1 procuration dans le comptage des voix,

ACCEPTE l'intégration de Pierre WEBER à la Commission Gestion des biens.

8. Divers

Apéritif Républicain du 14 juillet 2021

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils sont cordialement invités à l'apéritif du 14 juillet à la salle communale de Wahlenheim. Un moment convivial qui permet de se retrouver après de longs mois de situation sanitaire compliquée.

Départ ouvrier communal

Maurice LUTZ annonce que la commune est à la recherche d'un ouvrier communal suite au départ de Jérôme

Départ secrétaire de mairie

Le Maire annonce également le départ de la secrétaire de mairie qui donne une autre orientation à sa carrière professionnelle.